

# L'ANCRE MARINE S'AGRANDIT

**Pendant l'été, un nouveau bâtiment de 3 000 m<sup>2</sup> est sorti de terre sur la Zac de l'Ancre marine. Il vient parachèver le centre voulu par la municipalité pour étoffer l'offre commerciale sur La Ciotat.**

Dernière ligne droite pour la Zac de l'Ancre marine dont les travaux d'extension, lancés au début de l'été, doivent s'achever dans les prochaines semaines. La livraison d'un nouveau bâtiment comprenant trois niveaux de 1 000 m<sup>2</sup> chacun parachèvera l'aménagement de ce centre commercial destiné à retenir sur le territoire de la commune les consommateurs ciotadens. Et c'est toujours dans cette optique que de nouvelles enseignes ouvriront leurs portes avant la fin de l'année. Au premier étage, on trouvera un Spa (espace de bien-être) et une brasserie. Une boutique Orchestra, ainsi qu'une parfumerie et un magasin de téléphonie se partageront le rez-de-chaussée. Un magasin d'ameublement occupera la moitié du sous-sol. Les 500 m<sup>2</sup> restants seront aménagés en salle polyvalente à vocation sportive, que la municipalité mettra à disposition d'associations locales.

## MIEUX LUTTER CONTRE L'ÉVASION COMMERCIALE

«Lorsque ce nouveau bâtiment ouvrira, l'Ancre marine aura une surface totale de 11 000 m<sup>2</sup> et pourra encore mieux lutter contre le phénomène d'évasion commerciale vers Aubagne et la Valentine, que nous avons chiffré à 60 millions d'euros, estime Gavino Briscas, adjoint au maire délégué au Développement économique et à l'Emploi Formation. Il est encore

trop tôt pour dresser un véritable bilan puisque le centre n'a même pas un an mais il est clair qu'il apporte un véritable plus aux consommateurs de La Ciotat et même de l'Est varois. Sans oublier qu'il génère des retombées positives pour l'économie locale. Depuis l'ouverture, 150 emplois ont été créés, le Mc Donald's à lui seul a embauché 90 personnes». Le maire rappelle, quant à lui, que l'aménagement de l'îlot Saint-Jacques, côté Centre-ville, se traduira par l'ouverture de 1 000 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales supplémentaires, ce qui complètera encore l'offre locale. «Les commerçants du Centre-ville avaient exprimé leurs craintes et elles étaient d'ailleurs parfaitement légitimes, précise-t-il. Mais chacun voit bien aujourd'hui que l'essentiel était de retenir la clientèle sur La Ciotat et que l'Ancre marine et le Centre-ville sont plus complémentaires que concurrents».

**B.G.**

